



AGENCE PARCS CANADA

*Réponse du ministre de l'Environnement aux
recommandations émises lors de la troisième
Table ronde du ministre sur Parcs Canada (2005)*

20
05



© Sa Majesté la reine du chef du Canada (2005)

N° de catalogue : R62-378/2005

ISBN : 0-662-69192-X

www.parcscanada.gc.ca



TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre	1
Avant-propos du directeur général de l'Agence	3
Sommaire	5
Vers une culture de la conservation	9
Favoriser davantage d'expériences mémorables pour les visiteurs	15
Prochaines étapes – Quel usage Parcs Canada fera-t-elle des conseils reçus lors de la Table ronde du ministre?	19

MESSAGE DU MINISTRE

L'édition 2005 de la Table ronde du ministre sur Parcs Canada, la première à laquelle je participais à titre de ministre responsable de l'Agence, a décidément connu un vif succès. Des intervenants engagés, dévoués, passionnés, provenant de tous les horizons – Autochtones, scientifiques, étudiants, chercheurs, exploitants touristiques, etc. – se sont réunis afin de commenter la gestion de Parcs Canada et de recommander des façons nouvelles ou meilleures d'exécuter les tâches nécessaires à l'accomplissement de son mandat de protection et de mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel. Je leur en suis énormément reconnaissant.

Si les recommandations issues des deux premières Tables rondes ont mené à des changements très positifs – nous avons agi promptement pour rétablir la santé de nos parcs nationaux et pour en créer de nouveaux ainsi que de nouvelles aires marines nationales de conservation; nous avons adopté de nouvelles mesures scientifiques aptes à renforcer notre processus de prise de décision; et nous avons accru notre diffusion auprès des jeunes, des femmes, des peuples autochtones et des communautés ethnoculturelles – la Table ronde de cette année, fidèle à ce que l'on pourrait désormais qualifier de tradition, poursuit sur cette lancée.



Abordant les thèmes de la culture de la conservation au Canada et de l'offre d'expériences mémorables aux visiteurs, la troisième Table ronde du ministre sur Parcs Canada a donné lieu à des échanges très fructueux et accouché de recommandations très pertinentes et étoffées en matière d'éducation et de diffusion, de communication, de recherche, de pratiques exemplaires, de financement et de gouvernance, d'emploi du savoir traditionnel et des langues autochtones, de leadership et d'expérience du visiteur.

Grâce à ce formidable travail abattu par les participantes et les participants, nous serons mieux en mesure de préserver la majestueuse beauté de nos splendides aires naturelles et le caractère particulier de chacun des magnifiques bijoux qui composent notre trame historique, de même que de les mettre en valeur.

D'ores et déjà, je puis vous assurer qu'à l'instar des recommandations issues des deux premières Tables rondes, celles qui ont été formulées cette année ne resteront pas lettres mortes. Déjà, au sein de l'Agence on s'affaire à y donner suite et ma réponse, présentée au fil des pages qui suivent, vous indiquera la façon dont Parcs Canada s'y prendra pour articuler et mettre en œuvre ces judicieux avis.

Le budget 2005 récemment adopté par le Parlement canadien permettra de répondre à des défis majeurs. L'Agence s'est en effet vu octroyée de nouveaux fonds pour l'intégrité écologique, pour le maintien et la réfection de ses biens et infrastructures et pour relever encore davantage la qualité des expériences mémorables qu'elle offre à ses visiteurs.

La volonté des peuples autochtones du Canada d'être de véritables partenaires ne s'est pas démentie cette fois encore. Déjà, leur participation constitue un élément fondamental de notre processus de planification et, de plus en plus, nous cherchons à intégrer leur savoir traditionnel à nos plans de gestion des parcs et des lieux historiques.

Tout cela exigera beaucoup de travail et de détermination de la part des employés de Parcs Canada. Je suis cependant convaincu qu'ils sauront relever ce défi avec succès. Je me considère fort privilégié de travailler avec les membres de l'équipe de Parcs Canada qui, d'un bout à l'autre du pays,

font preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme hors du commun. J'ai eu maintes fois l'occasion de croiser ces hommes et ces femmes et je suis confiant que les deux années qui nous mèneront à la prochaine Table ronde s'avèreront marquées de progrès aussi importants que les deux années qui viennent de s'écouler.

C'est pour moi un honneur que l'on m'ait confié la charge de veiller à ce que les attentes élevées de la population canadienne à l'égard de ses lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation soient comblées. Il me fait doublement plaisir de pouvoir accomplir cette tâche en compagnie de toutes ces Canadiennes et de tous ces Canadiens et Canadiennes enthousiastes qui ont fait de la Table ronde de cette année un franc succès.



L'honorable Stéphane Dion
Ministre de l'Environnement

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE

Au moins une fois aux deux ans, Parcs Canada profite d'une occasion unique d'entendre de vive voix ce que les Canadiens ont à dire sur la façon dont nous pouvons améliorer la gestion des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et aires marines nationales de conservation du Canada. La Table ronde du ministre sur Parcs Canada réunit des intervenants, des représentants d'organisations et d'autres individus qui ont à cœur les aires patrimoniales protégées du Canada, afin d'examiner les enjeux clés touchant l'Agence et les réseaux des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux, des aires marines de conservation du Canada.

Les points de vue, avis et recommandations de ces personnes constituent des repères qui nous permettent de mesurer les progrès réalisés au plan des objectifs, notamment en ce qui a trait à la santé écologique des parcs nationaux et des aires marines de conservation, à la santé commémorative des lieux historiques nationaux, ainsi qu'à divers aspects des expériences offertes aux visiteurs et de la sensibilisation du public.



Voir l'état de ces endroits spéciaux avec les yeux de celles et ceux qui se sont engagés à protéger et à mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada nous permet de poser un regard neuf et nous aide à déterminer la meilleure façon de nous acquitter de notre mandat.

La Table ronde du ministre sur Parcs Canada (2005) a connu un succès retentissant. Les participants avaient apporté avec eux un imposant bagage de connaissances et ont de toute évidence voulu se concentrer sur la manière d'atteindre nos objectifs plus larges. Les recommandations, élaborées dans le cadre de discussions en groupe, sont le reflet des points de vue de nombreux participants. Dans l'ensemble, les échanges ont été très intéressants entre les communautés naturelle et culturelle, ce qui a conduit à de solides recommandations.

Cette Table ronde a démontré, peut-être encore davantage que les précédentes, les retombées positives d'une étroite collaboration avec les peuples autochtones

du Canada. Les participants ont entendu les propos de plusieurs chefs dont Peter Irniq, Commissaire du Nunavut, qui a prononcé un discours remarquable sur ce qu'il a vécu pendant son enfance et les défis de taille que son peuple et lui doivent relever pour conserver leur culture, leur langue et leur mode de vie. Leurs messages et leurs conseils au ministre et à Parcs Canada ont été entendus et contribuent à mettre en relief l'important travail qui s'effectue afin de raconter l'histoire des peuples autochtones en relation avec les endroits naturels et culturels spéciaux du Canada.

Les participants m'ont clairement manifesté le désir de poursuivre le dialogue. Parcs Canada continuera à rechercher des façons de consulter les intervenants et de collaborer étroitement avec eux. Je souhaite qu'un plus

grand nombre de Canadiens en viennent à apprécier Parcs Canada et ce qu'elle a à offrir. Nous n'atteindrons ce but qu'à condition de collaborer avec nos partenaires et de travailler avec les peuples autochtones du Canada. C'est en sollicitant la participation des intervenants, et ultimement des visiteurs, que l'Agence parviendra à remplir son mandat qu'énonce la Charte de Parcs Canada. Les travaux effectués à la Table ronde du ministre de 2005 ainsi que les conseils fournis aideront toute l'équipe de Parcs Canada à y arriver.



Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada

SOMMAIRE

Du 20 au 23 février 2005, plus de 70 personnes ont assisté à la Table ronde du ministre sur Parcs Canada tenue au lieu historique national du Canada du Château Laurier, à Ottawa. Ces personnes venues de toutes les régions du Canada représentaient de nombreux intérêts (environnement, affaires autochtones, patrimoine, université, tourisme, etc.) et se sont penchées sur plusieurs thèmes afin de fournir des conseils au ministre de l'Environnement, l'honorable Stéphane Dion.

La Table ronde du ministre se tient tous les deux ans, comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, et réunit des personnes en mesure de conseiller le ministre sur le rendement de Parcs Canada. Le ministre doit répondre publiquement aux recommandations formulées dans les 180 jours suivant la tenue de cette rencontre.

Le présent sommaire constitue un survol des discussions ayant mené à quinze recommandations axées sur les deux grands thèmes de la Table ronde de 2005 – *Vers une culture de la conservation et Offrir plus d'expériences mémorables aux visiteurs*.

Une culture de la conservation

Lors des discussions sur la culture de la conservation, les participants ont pressé Parcs Canada à donner suite aux initiatives visant à renseigner et à engager les Canadiens, à étendre son leadership dans

certains domaines et à continuer d'établir de solides partenariats avec les peuples autochtones. Les participants ont dégagé un large consensus à l'effet qu'une culture de la conservation ne pourra voir le jour qu'à travers la mobilisation des Canadiens et la poursuite d'initiatives de sensibilisation étroitement adaptées aux auditoires voulus, notamment aux jeunes.

Pendant la rencontre de trois jours, il a beaucoup été question d'amener les peuples autochtones à participer davantage en tant que partenaires diffusant leurs histoires et leurs enseignements au sujet des endroits spéciaux du Canada. Finement inscrit dans la trame de plusieurs des recommandations formulées se retrouve le désir des participants à ce que Parcs Canada travaille étroitement avec les peuples autochtones à la promotion de la pertinence des parcs par le biais d'une approche holistique et mette en lumière leurs connaissances et leurs langues traditionnelles. François Paulette, membre de la Première nation Smith's Landing, a expliqué aux participants l'importance de la langue pour son peuple « [...] dans notre langue, notre spiritualité, notre environnement, nos structures politiques – notre mode de vie – la langue constitue le fondement et le cœur de notre peuple... ». Le directeur général de l'Agence Parcs Canada (DGA), Alan Latourelle, a répété de nouveau la volonté de l'Agence à aider les communautés autochtones du Canada à raconter l'histoire de la terre ainsi que des

personnes, endroits et événements qui ont contribué à la richesse de la trame culturelle de notre pays.

Il ressort des discussions tenues lors de la rencontre qu'avec ses efforts en vue de préserver et rétablir l'intégrité écologique, de même que de permettre aux générations futures de profiter de la beauté et de la richesse de nos lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation, Parcs Canada est sur la bonne voie. Il s'agit d'objectifs qui s'harmonisent avec l'utilisation traditionnelle du territoire par les Autochtones, ainsi qu'avec la nécessité de protéger ce territoire pour l'avenir.

Les discussions, de même que les recommandations, ont tourné autour de l'importance de mobiliser les Canadiens puisque c'est la façon la plus efficace de protéger les endroits spéciaux du Canada et d'édifier une culture de la conservation. Qu'il s'agisse des jeunes – la prochaine génération d'intendants – ou des néo Canadiens qui habitent les centres urbains, les participants ont pressé Parcs Canada d'explorer toutes les avenues possibles pour les rejoindre de même que les autres auditoires clés.

Et pour terminer, d'autres discussions et recommandations ont porté sur la création d'une capacité de recherche et sur la conception de mécanismes de consignation des résultats de recherche menée en partenariat. Que ce soit pour mener des études de marché ou encore comprendre les besoins et attentes des visiteurs ou les connaissances scientifiques ou traditionnelles afin d'exécuter son mandat avec succès, les

participants ont convié Parcs Canada à développer davantage ses capacités et ses connaissances de manière à pouvoir s'acquitter de son mandat avec succès.

Offrir davantage d'expériences mémorables aux visiteurs

Les participants à la Table ronde du ministre de 2005 ont discuté des moyens par lesquels Parcs Canada pourrait offrir davantage d'expériences mémorables aux visiteurs des parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation. Pour être en mesure de véritablement s'acquitter de son mandat de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du Canada, de manière à susciter chez les Canadiennes et les Canadiens une meilleure compréhension et une plus grande appréciation, Parcs Canada doit être pertinente à leurs yeux. Quelle meilleure façon pour elle de se montrer pertinente qu'en établissant des liens avec les visiteurs par le biais d'expériences mémorables – des expériences qui éduquent et inspirent, de même que des expériences émotives et spirituelles.

Les participants se sont penchés sur les enjeux que pose l'évolution de la démographie, notamment l'urbanisation du Canada et la diversité des auditoires urbains. Il est essentiel que Parcs Canada rejoigne ces auditoires si elle veut rester pertinente aux Canadiens et continuer d'avoir leur appui pour la protection et la mise en valeur des endroits du patrimoine naturel et culturel du Canada.

Les discussions ont abouti à une série de recommandations sur les activités de Parcs Canada à l'appui des expériences offertes aux visiteurs : les enjeux touchant la structure organisationnelle de l'Agence, l'utilisation des fonds et les liens qui peuvent être tissés avec les autres installations de Parcs Canada en fonction de thèmes ou de régions. Les participants ont appuyé l'orientation voulant que les gens puissent connaître et prendre une part active aux expériences offertes aux visiteurs. Les discussions ont également confirmé que les interactions avec le personnel de Parcs Canada contribuent grandement au caractère mémorable de l'expérience vécue.

Il est également ressorti que le fait d'établir un lien spirituel avec la terre, les gens et les lieux mène à une meilleure compréhension et à une plus grande profondeur. Atteindre et dépasser les attentes des visiteurs – rendre extraordinaire une expérience ordinaire – voilà de l'avis de participants comment Parcs Canada parviendra à établir des liens solides entre les visiteurs et les trésors naturels et culturels que le Canada a à offrir.



VERS UNE CULTURE DE LA CONSERVATION

Dans le but d’accomplir des progrès dans l’édification d’une culture de la conservation, les participants ont formulé des recommandations en fonction des trois sous-thèmes suivants : éduquer et engager les Canadiens, leadership et gestion, et partenariats avec les peuples autochtones.

Sous-thème I : Éduquer et engager les Canadiens et Canadiennes

Recommandation 1 – Éducation et diffusion externe :

Développer des programmes éducatifs en conservation qui font place à différents intérêts et styles d’apprentissage.

Chez les jeunes – Investir dans le développement d’un programme d’études qui transmet la nécessité de mieux prendre soin de l’environnement, créer des outils éducatifs ou en élargir la portée, y compris des plans de leçon pour des programmes de conservation sur le Web destinés aux enseignants et aux élèves.

Dans les collectivités locales – Développer des programmes de diffusion afin d’éduquer et d’engager les collectivités

locales (dans les sites de Parcs Canada) à titre d’ambassadeurs et de partenaires, et étendre la diffusion du message de conservation de Parcs Canada grâce à des visites virtuelles de parcs et de lieux, ainsi qu’à la mobilisation des bénévoles aux lieux historiques nationaux non administrés par l’Agence.

Réponse :

Le but de Parcs Canada est de former la prochaine génération d’intendants du patrimoine en leur permettant de vivre de riches expériences d’apprentissage sur le patrimoine culturel et naturel du Canada. Grâce au programme Parcs Canada dans les écoles, l’Agence continuera d’élaborer, en partenariat avec des éducateurs de partout au pays, du matériel pédagogique susceptible d’insertion dans les programmes provinciaux et territoriaux. Ce matériel, qui se retrouvera sur le site Web de Parcs Canada, sera accessible aux organismes jeunesse de conservation. L’Agence mettra à contribution les collectivités locales et travaillera avec elles pour mettre en oeuvre des initiatives favorisant une culture de la conservation auprès des résidants, bénévoles, visiteurs et autres partenaires. Les visites virtuelles déjà offertes sur le site Web de Parcs Canada seront améliorées et plus nombreuses. En outre, Parcs Canada

continuera de travailler en étroite collaboration avec les associations provinciales d'exploitants de lieux historiques nationaux pour partager les valeurs de conservation et les pratiques exemplaires avec leurs bénévoles. (Voir également les recommandations 13 et 15.)

Recommandation 2 – Communication :

Communiquer avec passion et un sentiment d'urgence la « culture de la conservation » (culturelle et naturelle) d'une manière qui engage les Canadiennes et les Canadiens :

- en révisant la terminologie afin de veiller à ce qu'elle capte l'intérêt des gens;
- en donnant un accès gratuit à différents groupes;
- en facilitant l'accès aux sites naturels et historiques situés dans les villes;
- ainsi qu'en développant une stratégie d'orientation pour les « nouveaux Canadiens » :
 - grâce au processus d'immigration,
 - au moyen de la mise en marché de l'image de marque de la nature canadienne,
 - ou encore au moyen des groupes spirituels.

Réponse :

Parcs Canada collaborera avec des partenaires et d'autres instances pour définir et promouvoir une « culture de la conservation » afin d'engager davantage les Canadiens dans un régime d'intendance conjoint. L'Agence révisera sa façon d'utiliser la terminologie pour éduquer les Canadiens sur les questions d'intégrité écologique et commémorative, alors qu'elle œuvre à accroître la sensibilisation et la compréhension, ce qui est nécessaire à la création de cette culture de la conservation. L'Agence examinera des mesures incitatives ciblées pour assurer l'entrée des auditoires clés et fera de ses emplacements dans les principaux milieux urbains des portes d'entrée vers le vaste réseau de zones patrimoniales protégées partout au Canada. En outre, elle continuera d'explorer les possibilités de développer des centres urbains de découvertes, permettant ainsi aux Canadiens d'établir des liens les uns avec les autres, de même qu'avec leur patrimoine. Une stratégie de partenariat sera poursuivie afin de trouver de nouvelles façons de donner au patrimoine culturel et naturel toute sa signification et sa pertinence aux yeux des nouveaux Canadiens. De façon plus particulière, Parcs Canada entreprendra le développement, de concert avec d'autres partenaires fédéraux, de matériel pédagogique sur les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux destiné aux nouveaux Canadiens.

Sous-thème II – Leadership et gestion

Recommandation 3 – Recherche :

Mettre sur pied un observatoire de la conservation du patrimoine historique et écologique qui :

- conduira des études de marché socioéconomiques;
- développera une perspective sur trente ans;
- évaluera l'exécution des accords nationaux et internationaux;
- et soutiendra le développement de programmes et de politiques aptes à assurer l'exécution de la vision de Parcs Canada et des accords nationaux et internationaux auxquels l'Agence est partie.

Réponse :

Parcs Canada examinera cette idée novatrice dans le contexte de son travail actuel avec les autres agences et ministères fédéraux, les organisations non gouvernementales et les universités. L'Agence envisagera une fonction d'observatoire qui pourrait améliorer sa stratégie globale sur les sciences sociales et ses recherches socio-économiques actuelles. Elle renforcera sa capacité en sciences sociales par l'ajout d'un chef des sciences sociales afin de favoriser l'émergence de nouvelles façons d'établir des partenariats avec les secteurs universitaire et des sciences sociales. Elle consultera ses partenaires relativement au

mandat et aux mécanismes de régie nécessaires à un observatoire d'une telle nature. Parcs Canada coopérera davantage avec l'Observatoire culturel canadien du ministère du Patrimoine canadien (www.culturescope.ca).

En ce qui a trait à l'exécution des accords nationaux et internationaux, Parcs Canada collabore avec le Service canadien de la Faune et le Conseil fédéral-provincial-territorial des parcs canadiens pour mettre en œuvre un cadre national pour les mesures portant sur les aires protégées qui aidera le Canada à remplir ses obligations relatives au programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la biodiversité. À titre de pays membre de la Convention sur le patrimoine mondial, Parcs Canada fournit des rapports de surveillance périodiques au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO qui démontrent la façon dont les obligations du Canada émanant de la Convention sur le patrimoine mondial en matière de gestion des sites du patrimoine mondial sont remplies.

Recommandation 4 – Meilleures pratiques :

Identifier des parcs à titre de porte-étendard pour démontrer les meilleures pratiques en matière de conservation et d'éducation, de même que pour cultiver l'établissement de collectivités modèles dans les parcs nationaux, où les pratiques exemplaires en matière d'intendance et de viabilité sont encouragées et récompensées.

Réponse :

Parcs Canada met actuellement en œuvre des mesures qui répondront à cette recommandation. Cinq parcs nationaux (Gros-Morne, Fundy, Îles-du-Saint-Laurent, Prince Albert et Jasper) participent activement au programme de forêts modèles, qui offre une tribune propice à la discussion avec les propriétaires des terrains adjacents sur la façon de gérer les terres tout en assurant la viabilité et l'intégrité écologique. L'Agence investit dans onze parcs nationaux afin de promouvoir les pratiques exemplaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des parcs et démontrer des progrès mesurables à l'égard :

- d'une meilleure gestion des parcs,
- des partenariats,
- de la restauration des écosystèmes,
- de l'information, de l'influence et de l'implication des Canadiens.

Six des treize réserves de la biosphère du Canada sont aussi centrées sur des parcs nationaux, ce qui représente une tribune exceptionnelle pour mettre en pratique les principes du développement durable. Les réserves de la biosphère contribuent à résoudre les problèmes liés à la conservation des ressources de manière coopérative, car elles font intervenir les agences gouvernementales, les peuples autochtones, les autres propriétaires fonciers et différents groupes communautaires.

Parcs Canada est déterminée à faire des parcs nationaux des modèles d'intendance environnementale. Le principe de l'absence d'impacts nets sur l'environnement est appliqué à toutes les collectivités sises dans les parcs nationaux afin qu'elles n'aient pas

de répercussions négatives sur la santé écologique des parcs adjacents. Un cadre de rendement relatif à ce principe et comprenant des plans de surveillance et d'action pour réduire l'impact écologique des communautés des parcs nationaux sera mis en œuvre d'ici 2006.

Recommandation 5 – Financement privé :

Établir une Société canadienne pour la conservation du patrimoine (une ONG) comme véhicule apte à assurer le soutien financier à long terme de la conservation du patrimoine (calquée sur le modèle de la Société canadienne pour la conservation de la nature.)

Réponse :

Parcs Canada est prête à appliquer le concept d'une organisation de conservation du patrimoine dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques. Une telle organisation non gouvernementale oeuvrant à l'échelle nationale pourrait contribuer au renforcement d'une culture de la conservation du patrimoine au Canada, car elle participerait à sa médiatisation et encouragerait les entreprises et les individus à investir dans les lieux historiques, ainsi qu'à faire des dons pour leur venir en aide. Le concept d'une fiducie nationale pour le Canada, semblable à celles que l'on retrouve dans d'autres pays, était l'un des premiers éléments de l'Initiative des endroits historiques et a fait l'objet de discussions, particulièrement avec la Fondation Héritage Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Recommandation 6 – Conseil consultatif :

Créer un conseil consultatif sur le savoir formé de chercheurs des universités et collèges, d'ONG et des premières nations afin de :

- faire avancer la recherche dans les parcs et sur les parcs;
- encourager la compréhension mutuelle entre la culture des parcs et celle de la recherche;
- utiliser la communauté des chercheurs comme un levier pour faire avancer le mandat de Parcs Canada.

Réponse :

Parcs Canada explorera les options qui s'offrent à elle pour la mise en place d'un conseil consultatif.

Sous-thème III – Partenariats avec les peuples autochtones

Recommandation 7 – Vision holistique et savoir traditionnel :

Créer des partenariats significatifs avec les peuples autochtones afin de promouvoir la pertinence des parcs par le biais d'une vision holistique et de l'inclusion du savoir traditionnel.

Réponse :

Parcs Canada s'est engagée à s'appuyer sur les riches traditions des Autochtones du Canada comme le démontrent nos importants projets d'intégrité écologique

entrepris au Yukon et au Nunavut, qui font place au savoir traditionnel dans le processus de gestion des parcs.

Parcs Canada donnera suite à cette recommandation par diverses initiatives, notamment en soutenant l'élaboration et la communication de pratiques exemplaires associées à la politique sur l'utilisation des parcs nationaux par les peuples autochtones à des fins spirituelles ou cérémoniales traditionnelles; l'intégration respectueuse des connaissances traditionnelles et d'approches holistiques dans la gestion des parcs nationaux.

Recommandation 8 – La langue et les connaissances traditionnelles :

Employer la langue et les connaissances traditionnelles dans :

- les noms de lieux;
- la signalisation;
- l'interprétation;
- la programmation;
- les plans directeurs.

Réponse :

Parcs Canada élaborera une stratégie pour l'ensemble de l'Agence en vue de l'utilisation des langues et des connaissances traditionnelles dans les domaines susmentionnés.

Recommandation 9 – Leadership autochtone :

Procurer du soutien aux peuples autochtones afin qu'ils puissent assumer un rôle de leader (par ex., l'île Victoria, camps culturels ou scientifiques, camps pour les aînés et les jeunes).

Réponse :

Parcs Canada collaborera avec ses partenaires fédéraux et autochtones afin d'aider les Autochtones à assumer des rôles de leader. En outre, l'Agence continuera de promouvoir le Programme de développement et de leadership autochtone auprès de ses employés autochtones.

FAVORISER DAVANTAGE D'EXPÉRIENCES MÉMORABLES POUR LES VISITEURS

Afin de favoriser davantage d'expériences mémorables dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, la Table ronde du ministre sur Parcs Canada de 2005 recommande les orientations stratégiques suivantes en fonction de six priorités :

Recommandation 10 – Financement :

Des fonds suffisants devraient être obtenus et alloués sur une base prioritaire à la réfection des infrastructures et des installations d'accueil des visiteurs selon des normes acceptables, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un programme d'entretien préventif.

Du financement additionnel pour le développement du contenu et la prestation de programmes est également requis.

Réponse :

Parcs Canada faisait face, au plan des immobilisations, à un déficit annuel de 100 millions de dollars. Le plan budgétaire de 2005 a octroyé à l'Agence 209 millions de dollars en nouveaux fonds pour les cinq prochaines années, qui seront suivis d'une somme annuelle récurrente de 75 millions de dollars par la suite. La proposition pluriannuelle relative aux droits d'utilisation, qui a été approuvée récemment, augmentera les revenus annuels de 25 millions de dollars environ quatre ans après sa mise en œuvre. La combinaison de ces deux sources de financement permettra d'éliminer ce déficit à même nos budgets récurrents.

Une partie des fonds sera consacrée à la mise en œuvre d'un programme continu d'entretien préventif. De plus, Parcs Canada entreprendra l'élaboration d'un contenu amélioré et augmentera la capacité de prestation du programme en fonction des besoins et des attentes.

Recommandation 11 – Recherche :

Pour traiter des changements démographiques, de la diversité canadienne et des tendances touristiques en évolution, investir dans la recherche socioéconomique liée aux visiteurs afin de mieux comprendre les besoins, les attentes et les comportements des visiteurs actuels et potentiels.

Parcs Canada devrait utiliser la recherche pour identifier ses principaux marchés et cibler avec efficacité les possibilités offertes aux visiteurs.

Réponse :

Parcs Canada reconnaît pleinement le rôle de la recherche et de la science dans le processus décisionnel. L'Agence renforcera ses capacités en matière de recherches sur les visiteurs et en sciences sociales en créant un poste de chef des sciences sociales et en permettant une coordination et une diffusion améliorées des recherches. En collaboration avec ses partenaires, Parcs Canada continuera d'entreprendre des recherches pour mieux comprendre les besoins, les attentes et les comportements des visiteurs actuels et potentiels. Cet effort impliquera des partenariats pour améliorer la qualité et l'accessibilité des activités touristiques et récréatives, ainsi que de l'information qui y est associée.

Parcs Canada analysera avec soin l'opinion des visiteurs et du public, les recensements et les autres données recueillies lors de ses activités en sciences sociales pour décrire et

identifier les citoyens canadiens dans leur ensemble et les segments de visiteurs. L'Agence améliorera l'accès aux résultats des recherches pour faciliter la prise de décisions en matière d'investissements stratégiques.

Recommandation 12 – Structure organisationnelle :

Créer une structure organisationnelle efficace, nantie des ressources adéquates, afin de guider le développement et la mise en œuvre d'expériences améliorées pour les visiteurs.

Réponse :

L'Agence a reconnu la nécessité d'un soutien organisationnel pour parvenir à améliorer les expériences offertes aux visiteurs. Des employés ont été affectés à un conseil des expériences offertes aux visiteurs qui est chargé d'orienter le Conseil exécutif de Parcs Canada dans l'amélioration de ces expériences. Par ailleurs, une équipe appuyant le conseil des expériences offertes aux visiteurs a été créée et plusieurs initiatives ont été entreprises. L'élément clé de ces initiatives sera l'établissement d'une organisation permanente dédiée pour assurer la coordination entre les secteurs fonctionnels, un cadre stratégique, des outils de soutien et la formation du personnel, qui sont nécessaires pour relever ce défi.

Recommandation 13 – Continuum d'expériences :

Favoriser le développement d'un continuum d'expériences qui fait une promotion croisée et relie différents sites (thématiques, géographiques), encourageant le visiteur à explorer plusieurs destinations et à profiter d'une variété d'activités.

Réponse :

Parcs Canada examinera des possibilités permettant de mieux prévoir les attentes des visiteurs et d'y répondre plus activement, ainsi que de faire de la publicité croisée sur les activités et les expériences connexes en élaborant une stratégie de marketing et une marque nationales. En vue d'assurer l'accès à un vaste éventail de programmes et d'activités, l'Agence investira dans la recherche, le développement de produits, la formation du personnel et le renforcement de ses capacités, tant à l'interne qu'avec ses partenaires. Parcs Canada améliorera les outils de planification de voyages, l'orientation sur le terrain et les renseignements au départ pour favoriser la publicité croisée. *(Voir également les recommandations 1 et 15.)*

Recommandation 14 – Spiritualité :

Parcs Canada devrait embrasser et mettre en valeur la spiritualité de notre terre, de nos peuples et de nos endroits afin de permettre aux visiteurs de passer de l'ordinaire à l'extraordinaire.

Les programmes et activités devraient respecter l'authenticité et l'intégrité des gens et des endroits mis en valeur.

De manière à inspirer l'imagination, Parcs Canada devrait faciliter la tenue d'activités expérientielles qui encouragent un engagement respectueux à l'égard de la culture autochtone, du patrimoine culturel et du patrimoine naturel.

Réponse :

Parcs Canada veillera à ce que les visiteurs vivent des expériences mémorables grâce à des activités et à des programmes fondés sur une profonde compréhension de l'authenticité et de l'intégrité des endroits naturels et culturels gérés par l'Agence, ainsi que des besoins et des attentes des visiteurs. Les concepts d'intégrité écologique et d'intégrité commémorative seront clairement définis et associés à l'importance nationale des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, ce qui servira de base pour les communications.

Les programmes et les activités porteront principalement sur le lien entre les visiteurs et la spiritualité des peuples et des terres du Canada. Ils viseront à engager le cœur et l'esprit des participants pour les sortir de la vie ordinaire et aider à leur procurer des souvenirs durables.

Parcs Canada collaborera avec ses partenaires et ses employés pour s'assurer que les programmes et les activités respectent le patrimoine culturel et naturel distinct qui est mis en valeur. De plus, dans le but de reconnaître la relation unique existant entre les Autochtones et l'histoire, le territoire et la population du Canada, Parcs Canada explorera de nouvelles possibilités pour les Autochtones de raconter leur histoire et d'offrir aux visiteurs des expériences encore plus mémorables.

Recommandation 15 – Enrichir l'expérience offerte au visiteur :

Favoriser les expériences et les activités participatives qui attirent un plus large éventail de visiteurs. Parcs Canada devrait :

- procurer au visiteur un environnement propice à créer sa propre expérience;
- améliorer les services d'interprétation grâce aux partenariats avec les peuples autochtones, ainsi qu'avec d'autres groupes et collectivités;
- se fonder sur une plus grande variété de commodités et de services afin de créer une expérience de haute qualité plus complète;
- Faire des parcs, des lieux et des aires marines de conservation des *endroits* à « faire » autant qu'à voir.

Réponse :

Parcs Canada travaillera en étroite collaboration avec des partenaires clés pour offrir des expériences mémorables qui rejoindront un éventail plus large de visiteurs dans nos parcs, lieux et aires marines de conservation. En se fondant sur un programme de recherche amélioré permettant de mieux comprendre les besoins et les attentes des visiteurs, l'Agence améliorera le choix des commodités et des services offerts. Parcs Canada fera en sorte que les exigences, les besoins et les attentes des visiteurs soient pris en considération dans l'élaboration de tous les programmes de renouvellement de ses biens.

Il sera possible de multiplier les expériences mémorables pour les visiteurs grâce à des programmes améliorés et innovateurs menés en coopération avec les Autochtones, les collectivités locales et d'autres partenaires. L'Agence s'efforcera de fournir aux visiteurs un environnement en constante évolution et propice à la participation pour que ceux-ci puissent créer leurs propres expériences au moyen de meilleures ressources de planification de voyages, de services intégrés sur place et axés sur les visiteurs, ainsi que d'un meilleur service de soutien après voyage. (Voir également les recommandations 1 et 13.)

PROCHAINES ÉTAPES – QUEL USAGE PARCS CANADA FERA-T-ELLE DES CONSEILS REÇUS LORS DE LA TABLE RONDE DU MINISTRE?

La Table ronde du ministre et les consultations menées par les unités de gestion de Parcs Canada auprès des résidents locaux concernant les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation sont les mécanismes clés par lesquels Parcs Canada est imputable de ses actions devant le public. Les recommandations émises par la Table ronde de 2005 et la réponse du ministre influenceront l'orientation de l'Agence énoncée dans son Plan d'entreprise et les activités des unités de gestion. Les progrès accomplis en réponse aux recommandations seront présentés lors de la prochaine Table ronde du ministre sur Parcs Canada.

